



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/12

Reçu en Préfecture le : 29/10/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 22 octobre 2012**  
**D - 2012/537**

***Aujourd'hui 22 octobre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Alexandra SIARRI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Accompagnement des associations sportives bordelaises. Subventions d'équipement. Adoption. Autorisation.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses différents dispositifs d'accompagnement au développement de la vie sportive, la Ville de Bordeaux initie et coordonne de nombreuses interventions en direction des clubs sportifs.

Ces clubs sportifs sollicitent la ville pour une aide financière sur des projets à caractère immobiliers, concernant des aménagements, des mises à niveau d'installations obsolètes ou de travaux portant sur les installations de sécurité dans des bâtiments.

Pour l'année 2012, la ville a répondu favorablement lors de la séance du conseil municipal du 25 juin 2012, en inscrivant la dépense dans la délibération modificative au budget primitif 2012 n° 20120304.

Ce soutien financier concerne :

- l'association Tennis Club de Bordeaux d'un montant de 45 000 € pour la réfection de trois courts couverts en terre battue, totalement dégradés. Le montant global des travaux étant de 105 724,01 € TTC (voir annexes 1.1 et 1.2).

Ces travaux sont de nature à relancer l'activité de ce club et aider ainsi à son développement.

- l'association Emulation Nautique de Bordeaux d'un montant de 15 000 € pour le renouvellement de son parc à bateaux, avec l'achat de deux bateaux. Le montant global de l'investissement est de 38 602,12 € TTC (voir annexes 2.1 et 2.2).

Cet achat est de nature à renforcer la compétitivité du club et à améliorer les résultats des sportifs, en particulier les jeunes et les féminines, lors des compétitions.

- L'association Stade Bordelais d'un montant de 45 000 € pour la remise aux normes fédérales du terrain d'honneur (main courante et éclairage) et des travaux concernant la sécurité des biens et des personnes des installations. Le montant global des travaux est de 60 285,80 € TTC (voir annexes 3.1 et 3.2).

Ces travaux contribuent à une meilleure pratique sportive et à répondre aux exigences en matière de sécurité pour l'accueil des personnes.

Conformément à la loi, il est nécessaire de conclure des conventions de partenariat qui prennent en compte les modalités de contrôle de l'emploi des subventions.

C'est pourquoi je vous demande, mesdames, messieurs, de bien vouloir autoriser monsieur le maire à :

- signer la convention afférente à chaque association subventionnée (annexes 1,2 et 3).
- imputer sur les crédits ouverts sur le compte 204-2 fonction 414 au budget de la ville, pour l'exercice en cours, la subvention affectée à chaque association.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Arielle PIAZZA**

## **Annexe n° 1**

### **Convention entre la Ville de Bordeaux et l'association Tennis Club Bordelais Participation financière de la ville aux travaux de remise à niveau des installations**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n°..... en date du .....  
reçue en Préfecture de la Gironde le .....  
ci-après dénommée « La Ville »  
d'une part,

Et :

L'association Tennis Club de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Philippe Lagarosse, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil d'Administration en date du .....  
ci-après dénommée « l'Association »  
d'autre part,

#### **ARTICLE 1 – OBJET**

L'association Tennis Club de Bordeaux souhaite procéder à des travaux de réfection de trois courts couverts en terre battue.

Le montant des travaux est de 105 724,01 € TTC.

La Ville de Bordeaux apporte son concours financier dans les conditions figurant aux articles 2 et 3, pour un montant plafonné à 45 000 €.

Il est précisé que l'association est le maître d'ouvrage des travaux objet des présentes et que la responsabilité de la ville de Bordeaux ne pourrait être en aucun cas engagée en cas de litige.

#### **ARTICLE 2 – UTILISATION DE LA SUBVENTION**

La subvention doit être consacrée aux travaux de réfection des trois courts couverts.

En cas de non respect de ces dispositions la subvention d'équipement devra être remboursée à la Ville de Bordeaux.

#### **ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS**

Le versement de cette subvention se fera sur productions des factures des travaux, visées par le monsieur le président du Tennis Club de Bordeaux, au prorata de la répartition financière entre la ville et l'association.

#### **ARTICLE 4 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

#### **ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- pour la Ville de Bordeaux, à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33077 Bordeaux Cedex
- pour l'association Tennis Club de Bordeaux, Chemin de Suzon à Talence

Fait à Bordeaux, le .....  
En trois exemplaires

Pour l'association Tennis Club de Bordeaux  
Le Président,  
Philippe Lagarosse

Pour la Ville de Bordeaux  
Le Maire,  
Alain Juppé

ANNEXE 1.1

# Tennis Chem Industries

Gradignan le 14 février 2012

Affaire suivie par: Pascal AUCOUTURIER  
Ligne Directe: 06 82 68 02 55

TENNIS CLUB DE BORDEAUX  
TCB  
CHEMIN DE SUZON  
33400 TALENCE



**DEVIS DESCRIPTIF ESTIMATIF DE REHABILITATION  
DE TROIS COURTS COUVERTS EN TERRE BATTUE TRADITIONNELLE**  
Support actuel : Terre battue - Surface : 2592 m<sup>2</sup>

DEVIS N° 10/11/03088/1/A/PA - Chantier situé : TCB BORDEAUX à Talence (33)		3 courts COUVERTS en terre battue soit 1944 m <sup>2</sup> ( soit en réhabilitation)		
DESIGNATION	QT	P.U. €	TOTAL HT	
<b>TRAVAUX PRÉPARATOIRES</b>				
<b>DECAPAGE</b>	ens	1		
Décapage du calcaire existant pollué et autres déchets divers (environ 15 cm de calcaire pollué sur les courts ) Travaux réalisés jusqu'aux cailloux de la couche de fondation drainante Transport et décharge compris				
<b>Pouzzolane</b>	ens	1		
Fourniture et mise en œuvre de 260 tonnes de pouzzolane en granulométrie 0/20 (qualité supérieure en rétention d'eau et souplesse), conforme au cahier des charges de la Fédération Française de Tennis. Roulé compacté				
<b>CRAON (Calcaire)</b>	ens	1		
Fourniture et mise en œuvre de 250 tonnes de craon au total , demi tendre, broyé en 0/2, conforme à la norme approuvée par la Fédération Française de Tennis. Roulé compacté				

Groupe Tennis Jean Becker®

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente de l'entreprise figurant au verso.  
Tout litige relatif à nos prestations et fournitures ou à leur règlement sera soumis aux Tribunaux de Commerce de Bordeaux.



Siège social : 2, chemin du Solaire - BP 20083 - 33174 GRADIGNAN Cedex - Tél. 05 56 54 88 54 - Fax 05 56 54 96 79  
CONSULT 0800 023 452 Mail : chem-industries@wanadoo.fr Site : http://www.chem-industries.com  
S.A. au capital de 200 000 € - RCS Bx 305 448 995 - Siret 305 448 995 00095 - N° TVA Intracommunautaire FR25 305 448 995 NAF 2013B



Page 1/2  
10/2/2012

Accessories



DEVIS N° 10/11/03088/1/A/PA - Chantier situé : TCB BORDEAUX à Talence (33)		3 courts COUVERTS en terre battue soit 1944 m <sup>2</sup> ( soit en réhabilitation)	
DESIGNATION	QT	P.U. €	TOTAL HT
<b>MISE EN FORME ET FINITIONS</b>	ens 1		
Egalisation, rabotage, bombage du terrain (mise en toit), blocage par rouleau doubles billes 650 kg et par arrosage. Fourniture et mise en œuvre de 2 tonnes de Brique pilée broyée en 0,1 conforme à la nouvelle norme AFNOR NF P 90-110 de Décembre 2008,			
<b>Tracé</b>	ens 1		
Réalisation des tracés de lignes de jeux			
Montant total HT :	3	29 466	88 398.00
<b>CONDITIONS DE REGLEMENT</b>	<b>TOTAL HT :</b>		88 398.00
<u>50 % d'acompte à la commande</u>	<b>TOTAL HT :</b>		88 398.00
Puis à réception de facture de situation, établies au fur et à mesure de l'approvisionnement et de l'avancement des travaux. Le solde ne devant jamais être supérieur à 10 % de la commande sans retenue de garantie.	TVA	19.60	17 326.00
	<b>TOTAL TTC :</b>		105 724.00

Pour l'exécution des travaux, nous avons besoin d'un branchement d'eau et d'électricité 220 V - Les consommations ou autres frais de location sont à la charge du client

### RECEPTION DES TRAVAUX

La réception des travaux se fera de manière contradictoire entre le client et la société TENNIS CHEM INDUSTRIES. En tout état de cause, toute installation sportive qui serait ouverte au jeu avant réception contradictoire serait réputée acceptée comme telle et réceptionnée implicitement sans réserve selon la législation en vigueur

Notre entreprise est référencée <b>PLAN QUALITE TENNIS</b> pour le Béton Poreux, Gazon Synthétique, Résine et Terre Battue et qualifiée <b>QUALISPORT</b>	<b>Bon pour accord</b> Date cachet signature
1/ <u>Durée de validité du devis</u> : 3 mois sous réserve que les intempéries ou une autre cause n'aient pas dégradé de manière plus importante le support. 2/ <u>A Réception de votre commande</u> : Ces prix sont fermes et non révisables pour des travaux exécutables, au maximum dans les 6 mois suivants, sur le site, dans les conditions d'accès et de stockage prévus dans ce devis.	

**TENNIS CHEM INDUSTRIES EST UNE ENTREPRISE DU GROUPE TENNIS JEAN BECKER**

2, rue de la République  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05 57 00 00 00  
Fax : 05 57 00 00 01  
www.tennis-jean-becker.com

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente de l'entreprise figurant au verso.  
Tout litige relatif à nos prestations et fournitures ou à leur règlement sera soumis aux Tribunaux de Commerce de Bordeaux.

Groupe Tennis Jean Becker®

**Annexe 1.2**

**Association Tennis Club de Bordeaux**

**Subvention d'équipement**

Plan de financement :

- Fédération Française de Tennis	15 000,00 €
- Tennis Club de Bordeaux (auto financement)	45 724,01 €
- Mairie de Bordeaux	45 000,00 €
	<hr/>
TOTAL	105 724,01 €

## **Annexe n°2**

### **Convention entre la Ville de Bordeaux et l'association Emulation Nautique**

#### **Participation financière de la ville à l'achat de bateaux**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n°..... en date du .....  
reçue en Préfecture de la Gironde le .....  
ci-après dénommée « La Ville »  
d'une part,

Et :

L'association Emulation Nautique, représentée par son Président, Monsieur Pierre Trichet, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil d'Administration en date du .....  
ci-après dénommée « l'Association »  
d'autre part,

#### **ARTICLE 1 – OBJET**

L'association Emulation Nautique souhaite renouveler son parc avec l'achat de deux bateaux.

Le montant est de 38 602,12 € TTC.

La Ville de Bordeaux apporte son concours financier dans les conditions figurant aux articles 2 et 3, pour un montant plafonné à 15 000 €.

#### **ARTICLE 2 – UTILISATION DE LA SUBVENTION**

La subvention doit être consacrée à l'achat de bateaux selon le devis ci annexé

En cas de non respect de ces dispositions la subvention d'équipement devra être remboursée à la Ville de Bordeaux.

#### **ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS**

Le versement de cette subvention se fera sur productions des factures des achats, visées par le monsieur le président de l'Emulation Nautique, au prorata de la répartition financière entre la ville et l'association.

#### **ARTICLE 4 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

#### **ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- pour la Ville de Bordeaux, à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33077 Bordeaux Cedex

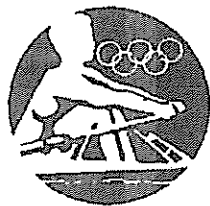
- pour l'association Emulation Nautique, Boulevard Jacques Chaban Delmas à Bruges

Fait à Bordeaux, le .....  
En trois exemplaires

Pour l'association Emulation Nautique  
Le Président,  
Pierre Trichet

Pour la Ville de Bordeaux  
Le Maire,  
Alain Juppé





Distributeur exclusif

Filippi

# MONOT IMPORT AVIRON

EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX  
Centre Nautique BORDEAUX LAC  
33520 BRUGES

Le 12 mars 2012

## DEVIS

Bateau complet avec accessoires portants ailes aluminium sans aviron

**1 DEUX SANS BARREUR POINTE & COUPLE F17**

Départ MACON

TTC 13 522 €

Taux de TVA 19,6%

Délai de livraison : 3 à 4 mois environ

Conditions de vente : 30 % à la commande

Le solde à la livraison

Notre compte courant : 08777505445

CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FC

Agence du Centre

71000 MACON





CONCEPT2 FRANCE  
190 RUE D'ESTIENNE D'ORVES, 92700 COLOMBES

RAMEURS

SARL AU CAPITAL DE 80 000 € - RCS NANTERRE B 393 545 868 - SIRET 393 545 868 00027  
APE: 4649 Z - TVA: FR79 393 545 868 - EXONÉRATION TVA ART.262 CGI

WWW.CONCEPT2.FR - INFO@CONCEPT2.FR  
TEL: 01 46 49 10 80 - FAX: 01 46 49 10 81



Devis Pro Forma N° D2010-1642 du 14/09/2010	Code client A3302
---	-------------------

<i>Livraison</i>	<i>Facturation</i>
EMULATION NAUTIQUE BORDEAUX Boulevard du Parc des Expositions Centre Nautique Bordeaux Lac 33520 BRUGES  Tel:	EMULATION NAUTIQUE BORDEAUX  Monsieur Michel ANDRIEUX Centre Nautique Bordeaux Lac Boulevard du Parc des Expositions  33520 BRUGES

Découvrez le Skierg de Concept2  
sur [www.concept2.fr](http://www.concept2.fr)

Votre demande a été traitée par : Lucie Terrasson

Tél: Fax:

Référence	Libellé ligne	PU Net	Qté	Montant net
	Demande de Mr Trichet le 13/9/10 par téléphone			
CUH01P	Paire d'avirons Couple, UL (4°, 287-292, Hachoire, vert 3,45cm) Avirons de couple, tube ultra-léger, rigidité standard, calée 4°, Poignée ajustable (5/05) de 2,87 à 2,92 m, palette Hachoire 21 x 43 cm, revêtement vert standard (3,45 cm).	500,00	2	1 000,00
APUH01P	Paire d'avirons Pointe, UL (4°, 371-376, Hachoire, verte) Avirons de Pointe, tube ultra-léger, rigidité standard, calée 4°, Poignée ajustable (5/05) de 3,71 m à 3,76 m, palette Hachoire 25 x 52 cm, revêtement vert, 107-119cm à 3,71 m	668,00	2	1 336,00
DIVERSE	Livraison possible Sous 5 jours selon nos stocks (nous consulter). Prochain arrivage le 28/9 et le 19/10 ou passer commande avant le 24/9 pour liv. à partir du 12/11/10 ou avant le 14/10/10 pour liv. à partir du 2/12/10 ou avant le 29/10 pour liv. à partir du 16/12/10			
PORTAV	Frais de port gratuit pour toute commande minimum de 3,5 à 4 paires d'aviron		1	
DEVIS	DEVIS VALABLE JUSQU'AU 30/10/10			
DEVIS1	Devis à nous retourner avec mention "BON POUR ACCORD" daté et signé, si vous souhaitez valider la commande.			

Total TTC à régler : 2 793,86 €

RIB : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NEUILLY ENTREPRISES  
Banque : 30003, Guichet 03872, Compte N° 00021080274, Clé RIB 46  
IBAN : FR76 30003 03872 00021080274 46

Règlement:  
Chèque à réception de facture

Selon l'art 121 Code de Commerce:  
Concept2 France se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut du paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises. La vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui resteront acquis.

Taxes:	Base H.T. :	Taux :	Montant Taxe(s) :
	2 336,00	19,60	457,86
Total H.T.	2 336,00	Total Taxes:	457,86

Tout retard ou défaut de paiement engendre une pénalité calculée sur la base du taux légal en vigueur au moment de l'établissement de la facture. Cette pénalité devient exigible après mise en demeure restée sans effet



# Filippi



3

Filippi Lido S.r.l. - Via Matteotti, 113- 57024 Donoratico (LI) - Italia  
 Tel. +39 0565 777311 Fax +39 0565 777483 - e-mail: filippi.boats@filippiboats.it - http://www.filippiboats.it  
 P.I. e C.F. IT00974240491 - Tribunale di Livorno 14426 - C.C.I.A.A. 89428

Intestatario / Nominee:  
 Emulation Nautique de Bordeaux-Section Aviron  
 Centre Nautique de Bordeaux Lac  
 Boulevard du Parc des Expositions  
 33520 BRUGES  
 FRANCE

Preventivo / Estimate			
Numero / Number PVE / 147	Data / Date 01/10/2011	Cliente/Customer 1388	Pag. 1 di 1
Condizione Pagamento / Payment Terms RIMESSA DIRETTA			
Banca / Bank IT92 G 08461 70689 000010026748 BCC DI CASTAGNETO CARDUCCI			
Nostro Riferimento / Our Reference 0			
Annotazioni / Note		Partita Iva / VAT Number FR/	Cod. Fiscale / Tax Identification Number
e-mail enbaviron@wanadoo.fr		Telefono / Phone number	Fax

Art. / Item	Descrizione / Description	U.M.	Q.ty	Prezzo / Price	SC1/DS1	SC2/DS2	Totale/Total
VIWAC4-SC	COXLESS FOUR (4-) Model ITALIA/S, fitted with carbon wing rigger, compl. with accessories, SECOND-HAND	Nr	1	15.875,000	-17		13.176,25
VA6CWA200	Scull aluminium wing rigger complete AT THE SPECIAL PRICE OF Further granted discount	Nr	4	500,000			2.000,00
				-352,250			-352,25
Payment: settlement before collection by bank transfer to BANCA DI CREDITO COOPERATIVO DI CASTAGNETO CARDUCCI IBAN Code IT 92 G 08461 70689 000010026748 BIC/SWIFT Code BCCDIT3CXXX  Delivery time: boat available for collection Delivery place: free Donoratico (Italy)  Hoping to be favoured by your valued orders and remaining always at your entire disposal for any further information you need, we send best regards p.p. Filippi Lido S.r.l., Comm. Depl., R. Meucci							

Tot.Q.tà/Tot. Q.ty 5	Spese Incasso/Other	Ulteriori Sconti/Further discounts	Tot. (IVA esclusa / VAT excluded) EURO 14.824,00
IVA/VAT	Descrizione/Description	Imponibile/Amount	Imposta/Total VAT
			Sp. Sped./Shipment Fees 19,6 %
			Tot. IVA/VAT 2905,50 €
			Tot.complessiva/Total amount (Iva Inclusa/ VAT included) EURO 17729,50 TTC

PREVENTIVO VALIDO FINO AL/  
 VALID ESTIMATE UNTIL:

31/10/2011

Firma per accettazione/Signature \_\_\_\_\_



29/03/2012 Code client A3302 Devis Pro Forma n°D2012-M0011

**Livraison**  
 EMULATION NAUTIQUE BORDEAUX  
 BOULEVARD DU PARC DES EXPOSITIONS  
 CENTRE NAUTIQUE BORDEAUX LAC  
 33520 BRUGES  
 Tel: -

**Facturation**  
 EMULATION NAUTIQUE BORDEAUX  
 Monsieur Michel ANDRIEUX  
 CENTRE NAUTIQUE BORDEAUX LAC  
 BOULEVARD DU PARC DES EXPOSITIONS  
 33520 BRUGES

Tout nos produits sont sur notre site Internet  
[www.concept2.fr](http://www.concept2.fr)

Votre demande a été traitée par : L. Terrasson Base Mob Tél: Fax: Portable : 06 80 07 62 16

Référence	Libellé ligne	PU Net	Qté	Montant net
	Demande de Mr TRICHET le 30/3/12 par mail			
APUH01P	Paire d'avirons Pointe, UL (4°, 371-376, Hachoire, verte) Avirons de Pointe, tube ultra-léger, rigidité standard, calé 4°, Poignée ajustable (5/05) de 3,71 m à 3,76 m, palette Hachoire 25 x 52 cm, revêtement vert, 107-119cm à 3,71 m	635,00	4	2 540,00
DIVERSE	Livraison possible Sous 5 jours selon stocks (nous consulter). Prochain arrivage le 27/3, 17/4, 9/5, 5/6 et 19/6. SINON passer commande avant le 12/4 pour une livraison le 19/7, ou avant le 31/5 pour livraison le 30/8/2012			
PORTAV	Frais de port gratuit pour toute commande ≥ 4 paires d'aviron		1	
DEVIS-AVIRON	DEVIS VALABLE JUSQU'AU 30/04/12 Merci de bien vérifier les spécifications de ces avirons (type de palette, de poignées, dimensions, calage, bordée etc) et de nous retourner de devis avec votre bon pour accord ainsi que votre règlement par chèque (encaissement lors de l'expédition).			

Vous pouvez procéder au règlement de votre devis aux coordonnées bancaires  
 ci-dessous. N'oubliez pas de mentionner votre référence client ou le motif du règlement:

**Total à régler : 3 037,84 €**

RIB : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NEUILLY ENTREPRISES  
 Banque : 30003, Guichet 03872, Compte N° 00021080274, Clé RIB 46  
 IBAN : FR76 30003 03872 00021080274 46 - BIC / SWIFT: SOGEFRPP

Règlement:  
 Par chèque à la commande - Encaissement à expédition  
 du matériel

Selon l'art 121 Code de Commerce:  
 Concept2 France se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document jusqu'au paiement intégral  
 de leur prix en principal et intérêts. A défaut du paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre  
 les marchandises. La vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui  
 resteront acquis.

Tout retard ou défaut de paiement engendre une pénalité calculée sur la base du taux légal en vigueur au moment  
 de l'établissement de la facture. Cette pénalité devient exigible après mise en demeure restée sans effet

Taxes:	Base H.T. :	Taux :	Montant Taxe(s) :
	2 540,00	19,60	497,84
<b>Total H.T.</b>	<b>2 540,00</b>	<b>Total Taxes:</b>	<b>497,84</b>

01/07/2012

Code client A3302

*Livraison*

EMULATION NAUTIQUE BORDEAUX  
BOULEVARD DU PARC DES EXPOSITIONS  
CENTRE NAUTIQUE BORDEAUX LAC  
33520 BRUGES

Tel: - Mail :

*Facturation*

EMULATION NAUTIQUE BORDEAUX

Monsieur Michel ANDRIEUX  
CENTRE NAUTIQUE BORDEAUX LAC  
BOULEVARD DU PARC DES EXPOSITIONS

33520 BRUGES

Retrouver nos conseils d'entraînements et recommandations  
gestuelles sur [Concept2.fr](http://Concept2.fr) > s'entraîner

Votre demande a été traitée par : Lucie TERRASSON

Tél: - 06 80 07 62 16

Fax:

Référence	Libellé ligne	PU Net	Qté	Montant net
APUH01P	<p>SWUL-B52P-AG-GG-371-ME-4-107 Paire d'avirons de Pointe, tube ultra-léger, palette Hachoire 25x52 cm, Poignée ajustable 5 cm avec revêtements vert, longueur de 371 cm à 376 cm, rigidité standard, calé à 4°, manchon placé de 107 à 119cm à 371 cm</p> <p>Sur cde 287 (4/12) Ks n°1 &amp; 2</p> <p>Matériel à livrer sur Vichy</p>	635,00	2	1 270,00

**Total à régler : 1 518,92 €**

RIB : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NEUILLY ENTREPRISES  
Banque : 30003, Guichet 03872, Compte N° 00021080274, Clé RIB 46  
IBAN : FR76 30003 03872 00021080274 46 - BIC / SWIFT: SOGEFRPP

Règlement:  
Par chèque à la commande - Encaissement à expédition  
du matériel (Echéance : 01/07/2012)

Selon l'art 121 Code de Commerce  
Concept2 France se réserve la propriété des marchandises désignées sur ce document jusqu'au paiement intégral  
de leur prix en principal et intérêts. A défaut du paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre  
les marchandises. La vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui  
resteront acquis.

Tout retard ou défaut de paiement engendre une pénalité calculée sur la base du taux légal en vigueur au moment  
de l'établissement de la facture. Cette pénalité devient exigible après mise en demeure restée sans effet.

Taxes:	Base H.T. :	Taux :	Montant Taxe(s) :
	1 270,00	19,60	248,92
<b>Total H.T.</b>	<b>1 270,00</b>	<b>Total Taxes:</b>	<b>248,92</b>

**Annexe 2.2**

**Association Emulation Nautique de Bordeaux**

**Subvention d'équipement**

Plan de financement :

- Partenaires privés	12 000,00 €
- Emulation Nautique (auto financement)	11 602,12 €
- Mairie de Bordeaux	15 000,00 €
	<hr/>
TOTAL	38 602,12 €

## **Annexe n° 3**

### **Convention entre la Ville de Bordeaux et l'association Stade Bordelais**

#### **Participation financière de la ville aux travaux**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n°..... en date du  
reçue en Préfecture de la Gironde le  
ci-après dénommée « La Ville»

d'une part,

Et :

L'association Stade bordelais, représentée par son Président, Monsieur  
Thierry BEHEREGARAY , habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil  
d'Administration en date du  
ci-après dénommée « l'Association »

d'autre part,

#### **ARTICLE 1 – OBJET**

L'association Stade Bordelais souhaite entreprendre des travaux de remise à niveau des installations du complexe sportif Sainte Germaine..

Le montant est de 60 285,80 € TTC.

La Ville de Bordeaux apporte son concours financier dans les conditions figurant aux articles 2 et 3, pour un montant plafonné à 45 000 €.

#### **ARTICLE 2 – UTILISATION DE LA SUBVENTION**

La subvention doit être consacrée aux travaux selon les devis ci annexés

En cas de non respect de ces dispositions la subvention d'équipement devra être remboursée à la Ville de Bordeaux.

#### **ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS**

Le versement de cette subvention se fera sur productions des factures des travaux, visées par le monsieur le président du Stade Bordelais, au prorata de la répartition financière entre la ville et l'association.

#### **ARTICLE 4 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

#### **ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- pour la Ville de Bordeaux, à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33077 Bordeaux Cedex
- pour l'association Stade Bordelais, stade Sainte germaine au Bouscat

Fait à Bordeaux, le  
En trois exemplaires

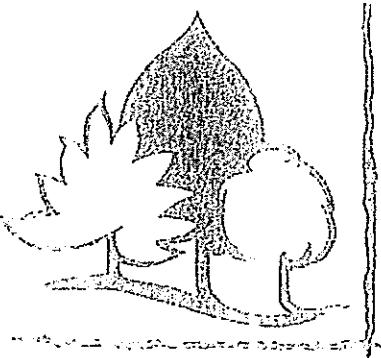
Pour l'association Stade Bordelais  
Le Président,  
Thierry Behéregaray

Pour la Ville de Bordeaux  
Le Maire,  
Alain Juppé

Annee 3.1

# JARDINS DE GUYENNE

PAYSAGISTE



Tel 05 56 70 20 02

Fax 05 56 70 28 39

15 av. de l'Espérance - 33000 Bordeaux

Mr LABARBE

Arsac, le 09 août 2011

## DEVIS

### N° : 10 3291 / LD / II

Ce devis est établi gracieusement, nous ne serions être responsable d'une quelconque erreur ou d'un oubli.

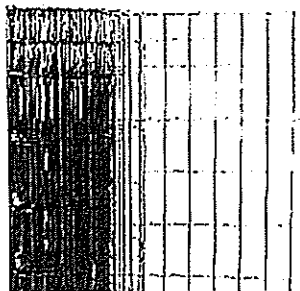
Votre interlocuteur : Mr FONTENEAU  
(06.84.60.66.08)

OBJET : Clôture stade Bordelais

Fourniture et mise en place sous la main courante, d'un grillage soudé plastifié vert, maille de 100 mm x 50 mm, hauteur 1.00 m, fil plastifié vert diamètre 2.50 mm, y compris 3 fils tendeurs et les agrafes.

100 ml à 18.00 €

1 800.00 €



MONTANT H.T	1 800.00 €
T.V.A 19.6 %	352.80 €
MONTANT T.T.C	2 152.80 €

Validité de l'offre : 60 jours

L'ENTREPRISE

*[Signature]*

UNEP

1005 moulins, 905 jardin

LE CLIENT

*[Signature]*  
Il est procédé la date et la signature de la Mention manuscrite. Devis reçu avant exécution des travaux bon pour exécution et reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

STADE MUNICIPAL

500 Fort de la Lèze

33110 LE BOURG

Tel : 05 56 70 20 02

Fax : 05 56 70 28 39

15 av. de l'Espérance - 33000 Bordeaux





STADE BORDELAIS  
 A l'attention de Mr BEHEREGARAY  
 Rue Ferdinand de Losseps  
 33110 LE BOUSCAT

A Saint Paul Lès Dax, le 01/03/2012

Objet : Travaux d'alimentation électrique

**DEVIS ESTIMATIF**

1 – Reprise de l'éclairage du terrain d'entraînement

Fourniture et pose de coffret de commande éclairage	1	x	695.00€	=	695.00€
Fourniture et déroulage de câble d'alimentation	245	x	14.90€	=	3650.50€
<b><u>Sous-Total HT :</u></b>					<b>4345.50€</b>

2 – Alimentation de l'éclairage du terrain de tennis

Fourniture et déroulage de câble d'alimentation	230	x	34.80€	=	8004.00€
Fourniture et pose de disjoncteur dans le TGBT Transfo	1	x	438.50€	=	438.50€
Fourniture et pose de coffret équipé de :	1	x	895.00€	=	895.00€
- 1 interrupteur général 4x125A					
- 1 départ protégé 4x63A – 1000 mA					
- 1 départ éclairage 4x63A					
<b><u>Sous-Total HT :</u></b>					<b>9337.50€</b>

Total HT : 13683.00€  
 TVA 19.6% : 2681.87€  
 Total TTC : 16364.87€

**STADE BORDELAIS**

Rue Ferdinand de Losseps  
 33110 LE BOUSCAT  
 Tél : 05 56 23 71 29  
 Fax : 05 56 23 71 29  
 Site : www.stadebordeais.com

**SPIE**

SPIE Sud-Ouest SAS  
 Infrastructures Réseau  
 102 rue Philibert Delorme  
 40930 Saint-Paul-Lès-Dax  
 Tél : 05 56 23 71 29  
 Fax : 05 56 23 71 29  
 RCS 400 636 467

09 00 00 00 00 - 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00  
 09 00 00 00 00

SPIE Sud-Ouest SAS  
 Capital social de 33 000 000 Euros  
 RCS Toulouse 400 636 467  
 SIRET 400 636 467 0001  
 70, rue de la République - 20000 Ajaccio  
 20000 Ajaccio  
 20000 Ajaccio



55 rue Breau

33200 BORDEAUX

SIRET : 53295639800012

APE : 4339 Z

N° TVA : FR67532956398

Tél : 05 33 51 80 52

Fax :

Stade Bordelais

2 rue Ferdinand de Lesseps

33110 LE BOUSCAT  
FRANCE MÉTROPOLITAINE

## DEVIS

Date	Numéro	Date de validité	Etat du devis	Code Client
29/08/2012	DV 35	28/09/2012	En préparation	SB

Référence	Désignation	Qté	PV HT	Montant HT	TVA
	Rénovation des deux vestiaires football				
FORD	Forfait démolition des structures	2,00	180,00	360,00	1
FPC	Fourniture et pose de cloison en BA13 sans isolation (hydro)	21,00	44,00	924,00	1
FPC	Fourniture et pose d'une porte isopline	1,00	289,00	289,00	1
	Plafond				
FPC	Préparation des surfaces (ponçage et rebouchage)	120,00	12,00	1 440,00	1
PEIN-P	Fourniture et pose de deux couches de peinture technique ignifugé	120,00	38,00	4 560,00	1
	Mur				
FPC	Fourniture et pose (colé) de plaque de plâtre Hydro	25,00	26,67	666,75	1
FPC	Préparation des surfaces (ponçage et rebouchage)	150,00	8,00	1 200,00	1
PEIN-P	Fourniture et pose de deux couches de peinture	150,00	21,00	3 150,00	1
THP	Réfection crrelage	8,00	42,00	336,00	1

**STADE BORDELAIS**  
 Rue Ferdinand de Lesseps  
 33110 LE BOUSCAT  
 Tél 05 56 57 45 45 - Fax 05 56 23 71 29  
 Siret 05781 843 594 00024 - APE 926 C

Total HT 12 925,75

Net HT 12 925,75

Montant HT	TVA	Montant TVA
	1 19,60	
12 925,75	3 7,00	2 533,45
	2 5,50	

Total TVA 2 533,45

Total TTC 15 459,20

**MONTANT À PAYER 15 459,20**

*Soit en*

Siret: 533 121 463 00012 R.C.S. BORDEAUX  
Sarl au capital de 5000 euros

## S.a.r.l. ABI NASR Patrick

### Electricité dans tous locaux

133 Cours de l'ARGONNE

33000 BORDEAUX

Portable : 06 66 93 66 66

Email : patrickabinasr@hotmail.com

Association Stade Bordelais

3 Rue Ferdinand de LESSEPS

33110 LE BOUSCAT

Devis : 09 12 105

Ce devis concerne la levée des réserves du Rapport de L'APAVE

**Offre valable 1 mois**

Bordeaux, le 06 Septembre 2012

DESIGNATIONS	UNITE	QTE	PV U	PV HT
Remise à la Masse poteaux Afficheur score				
Revoir les fixations amorces terrains 1 et 2				
Changement coffret ou portes terrain 2				
Remise en état des coffrets terrain 2				
Mettre en Place un coffret électrique équipé billetterie en face				
Identification et équilibrage disjoncteurs Buvette				
Décabler et isoler par un fourreau billetterie d'honneur				
Mettre en Place un coffret électrique équipé billetterie d'honneur				
Remplacer les portes fusibles 81 et A2 par bouchon de neutre				
Remise en état et identification des schémas tribunes local d'honneur				
Remplacer le différentiel 2x32A 30mA convecteur trib honneur				
F et Pose d'hublots étanches aux normes classe 2 local arrosage etc				
F et pose prises électriques et équilibrage de l'installation trib honneur				
Identification relais et départs chaufferie				
Mise à jour du schéma électrique chaufferie				
déplacer et rendre accessible l'arrêt d'urgence depuis l'extérieur				
TGBT note de calcul générale				
TGBT recalibrage du NS 160 suivant note de calcul				
remise en état prises de courants et hublot tribune etage				
Dépose et remplacement de blocs secours tribunes etage				
Mise en état du câblage cumulus et sortie de cables vestiaires				
protection et isolation des cables traversant l'armoire électrique salle éducateurs				
Dépose et remplacement de 8 blocs secours tribunes FOOT				
Mise à jour plan électrique armoire club house RDC				
Décabler et remplacer les blocs secours club house RDC ETAGE				
Remise en état des éclairages classe 2 toilettes				

STADE BORDELAIS  
3 Rue Ferdinand de Lesseps  
33110 LE BOUSCAT  
01 66 57 48 48  
01 66 57 48 48

*Signature*

Fixer coffret électrique dessus frigo et pose d'obturateurs				
Rendre Opérante la poignée de l'interrupteur general armoire				
Identifier schéma armoire arrosage				
Mise en place d'obturateurs et equilibrage armoire bulle tennis				
Mise en place d'un répartiteur de Terre armoire structure gonflable				
Mise en place d'un dispositif différentiel stucture gonflable				
Recablage des télécommandes blocs secours				
<b>TOTAL HT (en €)</b>				<b>10150</b>
<b>TVA 19,6 %</b>				<b>1989,4</b>
<b>TOTAL TTC (en €)</b>				<b>12139,4</b>

Conditions de paiement :

40 % à la commande

30 % début de chantier    30 % à réception de chantier

Date et signature :



**STADE BORDELAIS**  
 1 av. Ferdinand de Lesseps  
 33110 LE BOUSCAT  
 Tel 05 56 57 25 45 - Fax 05 56 23 71 29  
 N° C. 25 813 994 00024 - APE 926 C

ZA du Grand Chemin - 33370 YVRAC

Tél : 05.57.77.78.50 - Fax : 05 56 32.87.45

E - mail : [chronofeu-bordeaux@wanadoo.fr](mailto:chronofeu-bordeaux@wanadoo.fr)

Site Web : [www.chronofeu.fr](http://www.chronofeu.fr)

N° de TVA intra communautaire : FR12332212357 Code Act. 16 : 46698  
RCS de Bordeaux : 1950602519 Siret : 38021235703087

SARL au capital de 500 000 €uros

DEVIS DEV 11007299

**ENTITE DE GESTION**

Agence AQUITAINE

ZA DU GRAND CHEMIN

33370 YVRAC

Tél. : 05.57.77.78.50 - Fax : 05.56.32.87.45

STADE BORDELAIS

A l'attention de :

2 RUE FERDINAND DE LESSEPS

33110 LE BOUSCAT

**ADRESSE DE LIVRAISON**

STADE BORDELAIS

N° de TVA Intra :  
Tél. : 05.56.57.45.60 - Fax : 05 56 28 71.29

41107734

2 RUE FERDINAND DE LESSEPS

Vos Réf (Code Client) :

33110 LE BOUSCAT

Réf. pièce : DI - CLUB HOUSE TENNIS -

Date liv. :

Code

Date	Rep.	Affaire	Folio
16/11/2011	JN		1

Mode de règlement / Echéance  
VIREMENT 60 JOURS :

Code	Désignation	Qté	Prix	Rem.	Prix	Total
999DI	ANNULE ET REMPLACE LE PRÉCÉDENT DEVIS - MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALARME TYPE 4 -  - Installation d'une centrale alarme incendie de marque Finsécur. modèle Iroise2 boucles. - Câblage de sirènes par câbles pyro 2*1.5. - Câblage de DM ( déclencheurs manuels ) par câble 9/10ème. - Fourniture et pose de 12 DM, - Fourniture et pose de 6 sirènes L'ensemble : Installation et essais	1	8 538 40		8 538,40	8 538,40
	- Condition de règlement : 30% à la commande, 30% fin de chantier 40% aux conditions habituelles -  Le présent devis est réalisé selon les éléments en notre possession et l'état visible du site. Tout vice caché ou non visible pourra entraîner une modification (devis complémentaire) ou éventuelien ent l'annulation du devis initial. Toute prestation non mentionnée est en sus					

Total Brut 8 538,40

Le présent devis est établi selon les éléments transmis par le Client. Pour les extincteurs, devis van de surant/la NFS 61 920  
Toute assimilation d'information incitant les créanciers ne saurait engager la responsabilité de CHRONOFEU

Date de validité de notre offre : 3 mois. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bordeaux est seul compétent

Si vous bénéficiez du taux de TVA réduit à 5,5 %, merci de nous transmettre l'attestation de justification

Frais divers (FFF)	3 00	Port	0,00
Net H T			8 541,40
% T.V.A. 19,60			1 674,11
Total T.T.C			10 215,51
Acompte			
Net à payer			10 215,51 €

**STADE BORDELAIS**  
2 RUE FERDINAND DE LESSEPS  
33110 LE BOUSCAT  
05 56 32 87 45

BON POUR ACCORD (date, nom du signataire, tampon et signature)

ZA du Grand Chemin - 33370 YVRAC

Tél : 05.57.77.78.50 - Fax : 05.56.32.87.45

E - mail : [chronofeu-bordeaux@wanadoo.fr](mailto:chronofeu-bordeaux@wanadoo.fr)

Site Web : [www.chronofeu.fr](http://www.chronofeu.fr)

N° de TVA intra communautaire : FR18390212357 Code Activité : 4569B  
RCS de Bordeaux : 1990502519 Siret : 33021235700087

SARL au capital de 500.000 Euros

DEVIS DEV 11007295

**ENTITE DE GESTION**

Agence AQUITAINE

ZA DU GRAND CHEMIN

33370 YVRAC

Tél. : 05.57.77.78.50 - Fax : 05.56.32.87.45

STADE BORDELAIS

A l'attention de :

2 RUE FERDINAND DE LESSEPS

**ADRESSE DE LIVRAISON**

STADE BORDELAIS

2 RUE FERDINAND DE LESSEPS

33110 LE BOUSCAT

Réf pièce : DESENFUMAGE/COULOIR-SUITE VERIF 2010

Date liv :

33110 LE BOUSCAT

N° de TVA Intra

Tel : 05.56.57.45.60 - Fax : 05.56.28.71.29

41107734

Vos Réf (Code Client)

Date	Rep.	Affaire	Folio
16/11/2011	JN		1

Mode de règlement / Echéance

VIREMENT 60 JOURS :

Code	Désignation	Qté	Prix	Rem	Prix	Total
	ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT DEVIS					
	REMISE EN ETAT SYSTEME DESENFUMAGE					
	COULOIR					
	REFECTION DU CHEMINEMENT PAR POULIES ET CABLES					
999DES	L'ensemble : main d'oeuvre essais et déplacement	1	246,48		246,48	246,48

Le présent devis est réalisé selon les éléments en notre possession et l'état visible du site.

Tout vice caché ou non visible pourra entraîner une modification (devis complémentaire) ou éventuellement l'annulation du devis initial.

Toute prestation non mentionnée est en sus

Total Brut 246,48

Le présent devis est établi selon les éléments transmis par le Client. Pour les extincteurs de vis réalisés suivant NF S1 922. Toute assimilation d'information, mesurée ou précisée, ne saura en aucun cas engager la responsabilité de CHRONOFEU.

Date de validité de notre offre : 3 mois. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bordeaux est seul compétent

Si vous bénéficiez du taux de TVA réduit à 5,5 %, merci de nous transmettre l'attestation de justification

STADE BORDELAIS

2 RUE FERDINAND DE LESSEPS

33110 LE BOUSCAT

Tél : 05.57.77.78.50 - Fax : 05.56.32.87.45

Siret : 33021235700087

Frais divers (FFF)	3,00	Port	0,00
Net H T			249,48
% T.V.A 19,50			48,90
Total T T C			298,38
Acompte			
Net à payer			293,38 C

BON POUR ACCORD (date, nom du signataire, tampon et signature)

ZA du Grand Chemin - 33370 YVRAC

Tél. 05.57.77.78.50 - Fax 05.56.32.87.45

E-mail : [chronofeu-bordeaux@wanadoo.fr](mailto:chronofeu-bordeaux@wanadoo.fr)

Site Web : [www.chronofeu.fr](http://www.chronofeu.fr)

N° de TVA intra communautaire FR15360312357

Code Activité 45493

RCS de Bordeaux 1990300519

Siret 35021235700057

SARL au capital de 500.000 Euros

DEVIS DEV 11007298

**ENTITE DE GESTION**

Agence AQUITAINE

ZA DU GRAND CHEMIN

33370 YVRAC

Tél. : 05.57.77.78.50 - Fax : 05.56.32.87.45

STADE BORDELAIS

A l'attention de : Mr WYLIE

2 RUE FERDINAND DE LESSEPS

33110 LE BOUSCAT

N° de TVA Intra

Tél : 05 56 57 45 60 - Fax : 05 55 28 71 29

41107734

Vos Réf (Code Client)

**ADRESSE DE LIVRAISON**

VESTIAIRES SANS TRIBUNES

LOCAL ELECTRIQUE

Réf. pièce : PLAFOND COUPE FEU - VESTIAIRES -

Date liv :

Code Désignation

999DMI

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT DEVIS  
- MISE EN OEUVRE D'UN PLAFOND COUPE FEU 1H -

- Mise en oeuvre d'un plafond coupe feu 1H par complexe placoplâtre, ossature, plaques coupe feu et laine de verre  
- Compris joints et cueillis.

L'ensemble : Main d'oeuvre et déplacement

Le présent devis est réalisé selon les éléments en notre possession et l'état visible du site. Tout vice caché ou non visible pourra entraîner une modification (devis complémentaire) ou éventuellement l'annulation du devis initial.  
Toute prestation non mentionnée est en sus

Date	Rep.	Affaire	Folio
16/11/2011	JN		1

Mode de règlement / Echéance

VIREMENT 60 JOURS :

Code	Désignation	Qté	Prix	Rem	Prix	Total
999DMI	ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT DEVIS - MISE EN OEUVRE D'UN PLAFOND COUPE FEU 1H -  - Mise en oeuvre d'un plafond coupe feu 1H par complexe placoplâtre, ossature, plaques coupe feu et laine de verre - Compris joints et cueillis.  L'ensemble : Main d'oeuvre et déplacement	1	1 788,80		1 788,80	1 788,80

Total Brut

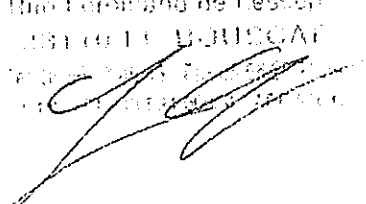
1 788,80

Le présent devis est établi en fonction des éléments transmis par le Client. Pour les extincteurs, devis repris suivant la NF5 61 922. Toute dissimulation d'information impactant les prescriptions ne saurait engager la responsabilité de CHRONOFEU.

Date de validité de notre offre : 3 mois. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bordeaux est seul compétent.

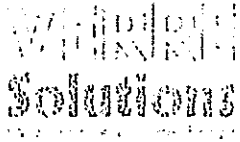
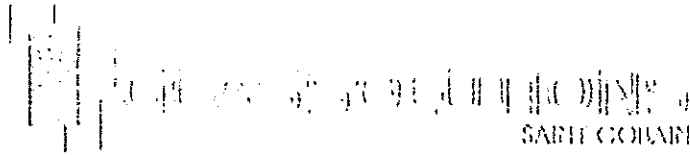
Si vous bénéficiez du taux de TVA réduit à 5,5 %, merci de nous transmettre l'attestation de justification.

33110 LE BOUSCAT



Frais divers (FFF)	3 00	Port	0 00
Net H T			1 791,80
% TVA	19,60		351,19
Total T.T.C			2 142,99
Acompte			
Net à payer			2 142,99 €

BON POUR ACCORD (date, nom du signataire, tampon et signature)



MARQUE SAINT-GOUMIER

STADE BORDELAIS  
à l'attention de Monsieur WYLLIE  
Rue Ferdinand de Lesseps  
33 110 LE ROUSCAT

Mérignac, le 30 Novembre 2011

DEVIS N° CR111112011E

Téléphone client : 05 56 57 45 45

Mobilité client : 06 17 82 53 54

Référence : RESTAURANT

DEVIS DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISE EN FOURNITURE ET POSE

Pose de crémaillère pompier 2 points haut et bas en applique  
Fermeture d'urgence EUROPAD 179 - Performances conformes au PR EN 179  
Ouverture en cas de panique avec porte sous charge (100 daN)  
Facilité d'ouverture pour les enfants, les personnes âgées et les handicapés (< 8 daN)  
(VOIR FICHE PRODUIT CI-JOINT)

<u>QUANTITE</u>	5	<u>PRIX UNITAIRE H.T.</u>	252,95 €	<u>PRIX TOTAL H.T.</u>	1 264,75 €
		TOTAL H.T.			<u>1 264,75 €</u>
		T.V.A. 19,6%			<u>247,89 €</u>
		TOTAL T.T.C.			<u>1 512,64 €</u>

POUR EXECUTION

VEUILLEZ NOUS FAIRE PAR RETOUR D'UN EXEMPLAIRE S'AGISSANT LA MENTION  
"BON POUR ACCORD" ACCOMPAGNE DE VOTRE CHEQUE D'ACCOMPTE DE 30% OU  
BON DE COMMANDE OBLIGATOIRE NOM DU DONNEUR D'ORDRE ET SA SIGNATURE

REGLEMENT DU SOLDE

LE SOLDE A RECEPTION DE TRAVAUX REALISES ET EST PAYABLE AUX BUREAUX CENTRAUX DE LA SOCIETE S'ILS S'APPLIQUENT  
STATUTES EN COMPTE CHEZ NOUS - CONDITIONS HABITUELLES  
ADMINISTRATIVES DE LA LEGISLATION

PRIME VALAQUE UNICIS

LE CLIENT (BON D'ORDRE ACCORD)

LE FOURNISSEUR

STADE BORDELAIS  
Rue Ferdinand de Lesseps  
33 110 LE ROUSCAT  
Tel : 05 56 57 45 45 - Fax : 05 56 23 01 21  
Site : 781 843 444 40000 - APT 1000



## Annexe 3.2

### Association Stade Bordelais

#### Subvention d'équipement

Plan de financement :

- Stade Bordelais (auto financement)	15 285,80 €
- Mairie de Bordeaux	45 000,00 €

---

TOTAL	60 285,80 €
-------	-------------